

CONSEIL GENERAL DE VALANGIN

SEANCE ORDINAIRE

MARDI 25 JUIN 2013, SALLE DU CONSEIL GENERAL

Présidence : Mme Mélanie Aquilon

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 22 avril 2013
3. Arrêté de dissolution du syndicat du SPVDRO
4. Arrêté de dissolution du centre de secours
5. Convention du cercle scolaire du Val-de-Ruz
6. Fusion Nouveau Neuchâtel
7. Informations du Conseil communal
8. Interpellation
9. Divers

Mme Aquilon ouvre la séance à 20h00 précises et demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Ajout d'un point : Lettre de démission

1. Appel

13 personnes présentes

2 personnes excusées : MM. Nikola Sonderer et Danilo Bozzelli

2. Lettre de démission

Mme Aquilon donne lecture de la lettre de démission de M. Nikola Sonderer

3. Procès-verbal de la séance du 22 avril 2013

Aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

4. Arrêté de dissolution du syndicat du SPVDRO

Au vote :

Article 1 : 12 oui

Article 2 : 12 oui

Article 3 : 12 oui

Arrêté dans son ensemble : 12 oui

5. Arrêté de dissolution du centre de secours

Au vote :

Article 1 : 12 oui

Article 2 : 12 oui

Article 3 : 12 oui

Arrêté dans son ensemble : 12 oui

6. Convention du cercle scolaire du Val-de-Ruz

Mme Biamonte demande quels sont les domaines sur lesquels Valangin sera systématiquement consulté.

Mme Charrière répond que la commune sera consultée pour la constitution des classes, les horaires, les transports et la définition du loyer pour l'usage du collège.

Vote sur la convention du cercle scolaire

Convention acceptée à l'unanimité

7. Fusion Nouveau Neuchâtel

Le Conseil communal fait part de sa volonté de faire un sondage à la population cet automne avec trois questions : fusion avec Neuchâtel, fusion avec Val-de-Ruz ou statut quo. Il explique également les implications que la poursuite des pourparlers va engendrer, notamment des charges financières supplémentaires pour la commune. Ce point génère de nombreuses questions et suggestions et s'ensuit un long débat.

Le Conseil communal demande au Conseil général de voter : si oui, on continue des pourparlers à propos du Nouveau Neuchâtel avec les autres communes concernées, si non, on arrête là.

Vote pour la poursuite des discussions en vue d'une fusion avec le Nouveau Neuchâtel

L'objet est accepté à 10 voix et deux abstentions

8. Informations du Conseil communal

Le Conseil général a reçu un document sur la motion Charrière, M. La Grutta nous explique le rapport du bureau Matthey, il nous rappelle le niveau faible de nitrate qui s'explique par des mesures de raccordement des eaux usées, par la protection de prairie,...

Le bureau Matthey ne peut pas s'assurer des causes exactes de cette diminution, à cause d'un manque d'information de l'Etat. Pour cela M. La Grutta charge le Conseil général d'écrire une lettre à Mme Butty qui est la personne chargée de notre dossier.

Mme Widmer annonce que les introductions d'eau et d'électricité pour le terrain de foot ont pu être réalisées ce printemps à la satisfaction du FC Valangin.

M. Wälti annonce des mauvaises nouvelles concernant la carrière de La Cernia, l'Etat nous demande de payer CHF 800'000,- que nous avons refusé de payer et ce démêlé se poursuit en justice. M. Wälti apporte des informations concernant le dossier de la carrière de La Cernia. Suite au recours de la commune de Valangin

contre la décision de taxation, le canton a saisi le ministère public. Ce dernier a tranché en faveur du département de l'aménagement du territoire. L'affaire se poursuit donc au niveau fédéral avec un recours déposé au Tribunal Fédéral par la commune.

Mme Biamonte suggère que le Conseil Communal mandate un juriste pour nous aider sur ce dossier compliqué.

9. Interpellation

Aucune interpellation

10. Divers

M. Allemann informe qu'une grille d'eau de pluie est en mauvais état dans le Bourg et rappelle que la borne n'est toujours pas réparée malgré ses interventions lors des précédentes séances du Conseil général.

Mme Biamonte annonce qu'une professionnelle de la petite enfance aide la commission de l'accueil extra familiale et demande au Conseil communal si cette personne peut travailler au sein de la commission sans être nommée au Conseil général. Mme Charrière et M. Wälti lui répondent que si elle désire être nommée de manière permanente au sein de la commission, il faut qu'elle siège au sein du Conseil général.

Mme Bleuer demande comment améliorer la problématique du parcage dans le Bourg ? M. La Grutta répond qu'une réflexion est actuellement en cours pour régler ce problème. La présidente suggère que la commission Trafic mène une réflexion à ce sujet.

Mme Bleuer demande où en est la future place de jeu ? Mme Widmer lui répond que les choses ont un peu trainé et explique que la commission collègue et place de jeux a le champ libre pour proposer un projet.

Plus personne ne demande la parole, la présidente clôt la séance à 21h18.

La présidente
M. Aquilon

Le secrétaire du Conseil général
E. de Tribolet